

# Aiglemont Flash Infos

Bulletin d'informations de la Commune d'Aiglemont – N°59 – septembre 2016

## LE MOT DU MAIRE

*C'est la rentrée....,*

*Après les vacances et comme toutes les bonnes choses ont une fin et dès le 1er septembre nos chers enfants ont retrouvé le chemin de l'école avec les cris et jeux dans la cour de récréation. Cette école justement fait l'objet de toutes les attentions de l'équipe municipale et ce depuis mon premier mandat de maire en 2001. Dès le mois d'octobre, d'importants travaux vont être entrepris dans l'école maternelle. Il s'agit de remplacer le chauffage datant des années 70, d'isoler le bâtiment et de changer les menuiseries extérieures et de mettre aux normes l'accès pour les personnes handicapées, devenu obligatoire.*

*La sécurité et le confort de nos enfants commandaient de libérer complètement l'école maternelle pendant les travaux. Aussi pour que nos plus jeunes puissent profiter dès janvier 2017 d'un bâtiment rénové, nous avons regroupé sur le site de l'école primaire l'ensemble des 168 enfants dans des conditions de sécurité optimales. Pour ce faire, des aménagements ont été réalisés pendant les vacances, tels que la mise en place de deux bâtiments supplémentaires loués pour 4 mois, l'adaptation des toilettes pour les plus jeunes ; Pendant cette période particulière la mairie a aussi prolongé le contrat d'un agent pour faciliter le travail des enseignants. La réglementation en vigueur dans les écoles a été respectée pour répartir les salles de classe. Il en va de même pour le service d'accueil post et périscolaire qui reçoit à partir 7h15 une cinquantaine d'enfants. On ne pouvait difficilement concevoir le maintien des enfants dans les locaux avec le démontage des fenêtres et des portes mais aussi avec le bruit des outillages.*

*Merci à l'équipe enseignante avec laquelle cette période transitoire de regroupement des enfants a été préparée et réalisée depuis le début du mois juin.*

*Votre Maire, Philippe Decobert*

## LOTISSEMENT LA CRESSONIERE

Engagés depuis une dizaine d'années, les travaux d'aménagement du lotissement La Cressonnière vont se terminer prochainement avec l'achèvement de la rue Lucie Aubrac. Tous les terrains étant désormais vendus, la mairie peut entreprendre la finition de la voirie. La réalisation des trottoirs, places de stationnement, avaloirs de collecte des eaux pluviales débutera à partir du 26 septembre.

En faisant preuve encore d'un peu de patience, puisque les travaux devraient s'étaler sur un mois, les riverains pourront ensuite profiter pleinement de la rue.

## HALTE A LA DIVAGATION DES ANIMAUX !

Depuis quelques mois, nous avons constaté une recrudescence d'animaux en divagation. Voici en quelques mots un rappel de la Loi :

Il est interdit de laisser divaguer un animal domestique (article L. 211-19-1 du Code rural).

Lorsqu'un animal est trouvé en divagation sur la voie publique, il doit être conduit à la fourrière du lieu où il a été trouvé. Cette fourrière doit alors prévenir son propriétaire, qui dispose d'un délai de 8 jours ouvrés pour venir le chercher (article L. 211-24 du Code rural).

L'animal n'est restitué à son propriétaire qu'après paiement des frais de fourrière. (A Aiglemont les frais de garde sont **de XX par** jour, hors frais de capture et d'identification).

A la fin des 8 jours, si l'animal n'est pas réclamé par son propriétaire, il est considéré comme abandonné et une association de protection animale peut le proposer à l'adoption à un nouveau propriétaire (article L. 211-25 du Code rural).

Lorsque l'animal se trouvant en situation de divagation a été blessé ou tué, son propriétaire peut être poursuivi.

## DU NOUVEAU AU POLE DE SANTE

Après le changement de pharmacienne et l'arrivée de Madame Véronique PINOT, le pôle de santé accueillira dès le 15 octobre Madame Dorothee PAYARDELLE, ergothérapeute, et Madame XXX, psychologue. Leur installation prochaine viendra renforcer l'offre de santé portée par l'équipe municipale depuis la création du pôle en 2007.

## TRAVAUX A L'ECOLE PRIMAIRE

Il n'y a pas que l'école maternelle qui fasse l'objet d'une attention particulière en matière d'isolation puisque les deux bâtiments de l'école primaire datant des années 60 viennent d'être isolés sur leur partie haute. Les combles ont été remplis d'isolant écologique injecté par projection. Cette opération a été réalisée sans démontage de la toiture, en deux jours, juste avant la rentrée, par l'entreprise locale Philippe ESCH. Ces travaux permettront d'obtenir un gain énergétique dès cet hiver. Encore des économies ... A noter que ces travaux d'un coût total de 11 655,00 € HT ont bénéficié d'une aide de 1 158.30 € au titre de la transition énergétique, ce qui est toujours bon à prendre !

## DU NOUVEAU AU FOOTBALL CLUB

Depuis le 22 juin, les clubs de football d'Aiglemont et de Neufmanil ont fusionné pour devenir le Football Club Neufmanil Aiglemont (FCNA). Les objectifs recherchés sont de pouvoir présenter deux équipes séniors dans les différents championnats et de renforcer le vivier de jeunes pratiquants grâce à l'école de foot. Le recrutement des joueurs est toujours en cours. Pour tous renseignements et inscriptions, contacter Daniel Georges au 06 07 30 37 16.

## CINEMA DE PLEIN AIR

Afin de conclure le mois d'août, en profitant d'une météo plus que clémente, le Comité des Fêtes et de Loisirs (CDF) a proposé, comme depuis plusieurs années, une séance de cinéma en plein air. Un film récent a été projeté : « La famille Bélier » mêlant humour et handicap. Ce film a ravi les spectateurs venus en très grand nombre. En attendant la tombée de la nuit, les bénévoles du CDF proposaient à ceux qui le souhaitaient de se restaurer à un prix très modique, dans la joie et la bonne humeur avec le karaoké de Babass

## LES FLANERIES CULTURELLES

Notre bibliothèque communale regorge de trésors parfois oubliés ou pas encore découverts. Avant l'été nous avons réalisé un sondage la concernant. Nous remercions les personnes qui ont bien voulu répondre. Il en ressort que l'emplacement au centre du village, la gratuité de l'adhésion, la possibilité de recourir à la bibliothèque départementale sont particulièrement appréciés même si des améliorations sont possibles notamment sur les horaires d'ouverture notamment le samedi matin.

La bibliothèque a la chance d'avoir dans ses adhérents une petite fille d'un an, mais aussi la doyenne de notre village. Comme quoi la lecture est intergénérationnelle et la bibliothèque en a pour tous les âges !

Nous vous rappelons aussi que le premier mercredi de chaque mois à 17h se tient le « café-lecture » qui permet aux lecteurs qui le souhaitent de venir partager leurs goûts littéraires dans une ambiance détendue et en toute simplicité.

## AGENDA

**9 octobre** : exposition d'arts créatifs à la salle polyvalente 10h à 18h, entrée gratuite

**15 octobre** : conférence Alicia sur le curé Meslier, salle Heinsen à 15h, entrée gratuite

**15 octobre** : concert organisé par Alicia à l'église à 20h30, avec la chorale grain de folie, entrée gratuite

**POUR CONTACTER LA MAIRIE** : Tél : 03 24 33 36 80 - Courriel : [mairie@aiglemont.fr](mailto:mairie@aiglemont.fr) - Site internet : [www.aiglemont.fr](http://www.aiglemont.fr)

*Directeur de la publication de ce bulletin : Philippe Decobert, Maire d'Aiglemont*

*Comité de rédaction : Pascale Avril, Marie-Claude Decobert, Daniel Georges, Jacqueline Le Brun, Gérard Moïny, Jacky Robert, Maryse Smigielski, Yann Tronchet*